

Et si vous bâtissiez des solutions  
coopératives pour le logement étudiant ?

# DEVENEZ PARTENAIRE DU PROJET COOPCOLOC !



# L'ACLEF, UN PROJET MILITANT EN FAVEUR DU LOGEMENT ÉTUDIANT

L'accès à un logement indépendant est une étape déterminante dans la construction de l'autonomie des étudiant-es. L'Occasion de s'émanciper du cercle familial ou de se rapprocher de son université, le logement est aussi le premier poste de dépense des étudiant-es, et souvent un frein à la poursuite d'études. Nombreux-ses sont les jeunes qui, bac en poche, passent leur été à enchaîner les rendez-vous aux prix d'allers-retours incessants et souvent infructueux. Les images de campements étudiants érigés sur le campus de Bordeaux à la rentrée 2018 ne sont que l'aboutissement d'une situation qui n'a que trop longtemps duré.

D'un côté, des logements CROUS trop peu nombreux, de l'autre, un marché du logement privé dérégulé et violent, qui exige des loyers et des garanties toujours plus chères, quand il ne se tourne pas plutôt vers le tourisme via des plateformes comme Airbnb. S'engager pour le droit des étudiant-es au logement

nous est donc apparu comme une nécessité.

Notre action pour cela est double. D'une part, développer notre expertise sur le logement étudiant et faire des propositions concrètes à destination des organisations étudiantes, des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des bailleurs sociaux. D'autre part, agir concrètement en accompagnant et en développant des projets de logement en gestion étudiante, dont le dispositif CoopColoc est le meilleur exemple.

Notre activité qui se développe depuis 2014 en Île-de-France tend aujourd'hui à changer d'échelle, à travers une diversification de nos modes d'action et une implantation dans de nouveaux territoires.

*Devenez partenaire pour agir avec nous en faveur de l'émancipation des étudiant-es par le logement !*

## ILS TÉMOIGNENT :



**COLINE ERAVILLE**  
Résidente d'un appartement Coopcoloc

*Arrivée à Paris pour poursuivre mes études et mon engagement étudiant, CoopColoc m'a permis de trouver rapidement un logement sans avoir à passer par des sites d'annonces. Alors que je pensais me retrouver dans une chambre de 9m<sup>2</sup>, le logement qui m'a été proposé était bien plus grand que ce à quoi je m'attendais, et je m'entends plutôt bien avec mes colocataires qui sont devenus mes ami.e.s.*



**YANN PHILIPPE**  
Résident d'un appartement Coopcoloc

*Après avoir rempli ma demande sur le site internet, j'ai été contacté au bout de 10 jours. L'association m'a proposé un appartement qu'elle venait de recevoir. Lors de la visite, j'ai été agréablement surpris par la simplicité de la procédure et l'installation a été plutôt rapide. Peut-être même un peu trop dans la mesure où j'ai insisté pour rentrer dans l'appartement avant la livraison des derniers meubles ! Depuis, tout va bien dans la colocation, l'ambiance est super !*



**IAN BROSSAT**  
Adjoint à la maire du Paris en charge du logement

*Grâce au partenariat avec CoopColoc, nous aidons des étudiant-es à obtenir des logements à loyers bas. En réduisant le coût du loyer et en favorisant l'énergie collective au sein des colocations, nous voulons donner la même chance de réussite scolaire à toutes et tous. Agir ainsi, c'est incarner dans la vie de tous les jours les valeurs de notre République, et celles de Paris.*



COOPCOLOC

# EN QUELQUES CHIFFRES

**4** BAILLEURS  
PARTENAIRES

**1036**

DEMANDES SUR  
INTERNET EN 2018

EN MOYENNE

**32 PLACES**

OUVERTES PAR AN  
DEPUIS 2015

**1** SUPER  
ÉQUIPE !



**ANNE-CÉCILE  
DOCKÈS**  
Coordinatrice générale



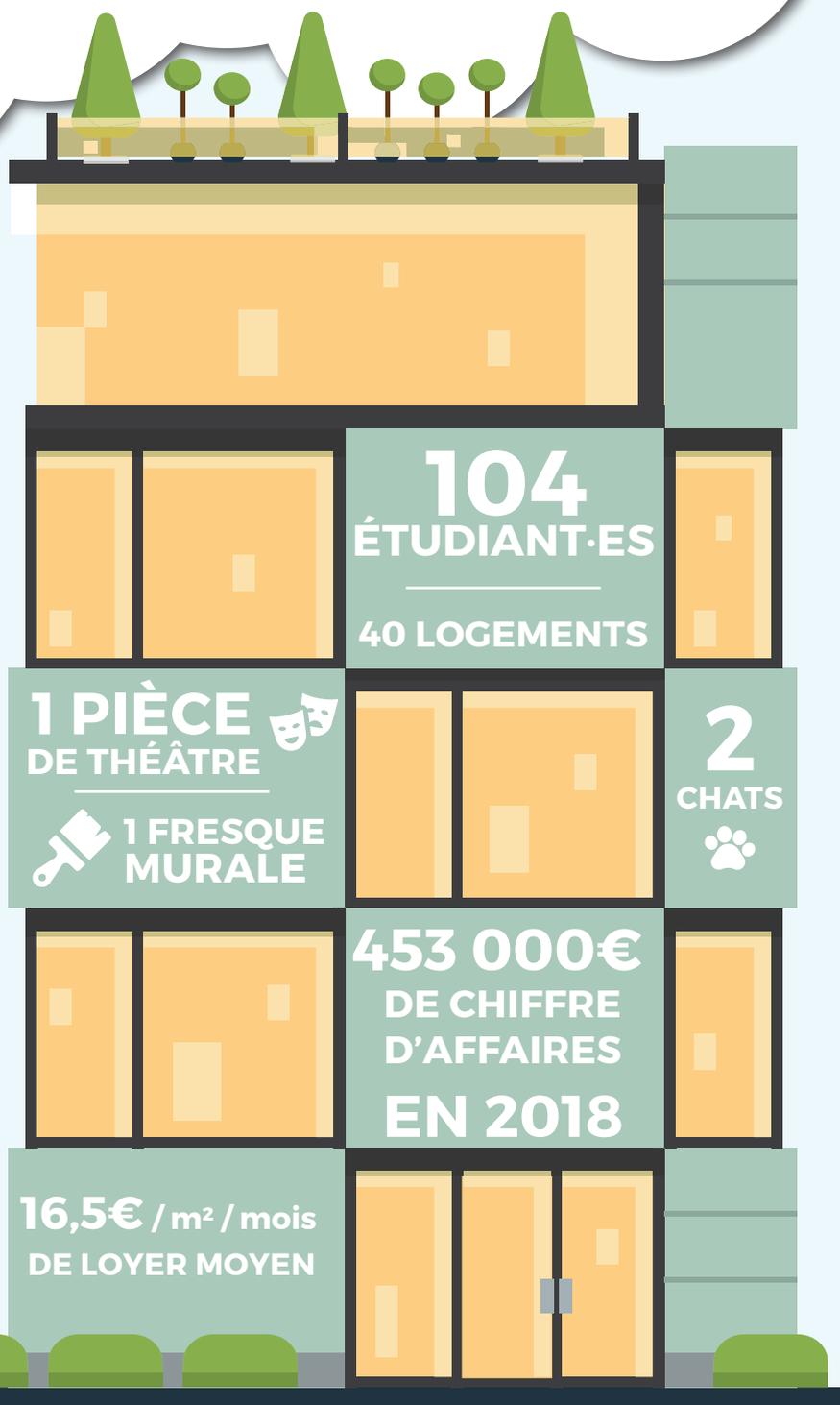
**LAURENT PERL**  
Fondateur de Coopcoloc



**ARTHUR DELVIGNE**  
Chargé de gestion et  
de médiation

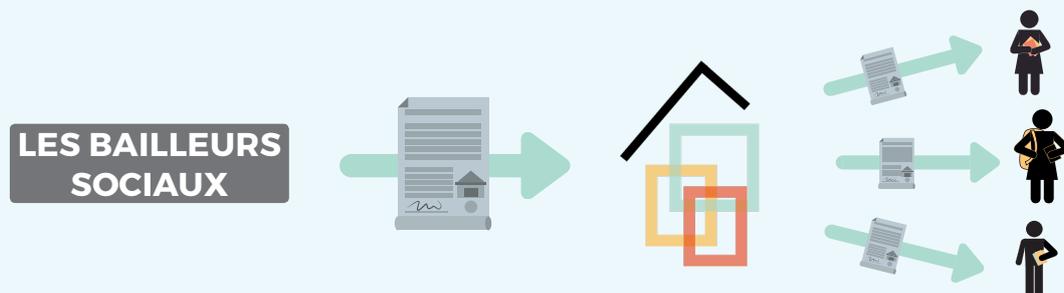


**SILAS AKUATSE**  
Chargé de gestion



# LE DISPOSITIF COOPCOLOC COMMENT ÇA MARCHE ?

 **CoopColoc est un dispositif d'intermédiation locative** dans le logement social à destination des étudiant·es. L'idée est née d'une rencontre entre les besoins des étudiant·es francilien·nes en termes de logement et la difficulté des bailleurs sociaux à remplir leurs grands appartements. **Le principe est donc simple : les bailleurs louent ces logements à l'ACLEF, qui en assure la gestion sous la forme de colocation pour les rendre plus accessibles.**



**CoopColoc incarne comment la coopération est un moyen d'améliorer concrètement ses conditions de vie.** Ainsi, le dispositif s'oppose par ses modalités d'intervention au marché locatif « classique », en ne mettant pas en concurrence les étudiant·es dans leur accès au logement. **Enfin, CoopColoc s'inscrit dans les dynamiques de ses territoires d'implantation** en intégrant les bénéficiaires au sein de la vie des quartiers et des immeubles.



## VERS UN CHANGEMENT D'ÉCHELLE EN 2019

L'ACLEF reste une jeune association qui a connu très vite un fort développement (en moyenne 32 places ouvertes par an depuis 2015). Ayant concentré nos efforts sur notre développement, nous n'avons pas pris le temps suffisant pour réunir des fonds propres et de nous doter d'outils d'automatisation de notre activité.

Notre objectif est donc aujourd'hui de renforcer l'ACLEF pour qu'elle soit un outil solide de gestion et de développement de solutions de logement étudiant, organisé par et pour ces derniers.

Notre projet de développement s'articule ainsi en deux axes. Le premier est de renforcer notre structure, tout en préservant sa gouvernance étudiante. Le second est d'amorcer un travail de prospection et d'étude pour étendre notre activité à de nouveaux territoires, avec tous les aménagements et évolutions que cela suppose.

# CONSOLIDER NOTRE STRUCTURE

Notre plan de consolidation s'articule autour des éléments suivants :

**Capitaliser notre savoir-faire** spécifique et l'élargir au-delà de la gestion locative pour envisager une diversification des activités.

**Investir dans des outils de gestion professionnels** et adaptés aux spécificités de la gestion locative étudiante et associative.

**Faire évoluer la structuration juridique de l'association** pour allier démocratie, proximité et efficacité dans une structure à vocation nationale.

**Renforcer les fonds propres de l'association** pour lui permettre d'investir et de se projeter dans l'avenir.



INNAUGURATION D'UN APPARTEMENT DANS LE 12<sup>ÈME</sup>



VUE DEPUIS L'APPARTEMENT DE LA CHAPELLE

## DÉVELOPPER NOTRE ACTIVITÉ

*Poursuivre l'objet social de l'ACLEF passe par l'élargissement du nombre d'étudiant-es pouvant accéder à un logement de qualité grâce à l'association. Cette ambition de croissance et de changement d'échelle doit passer par :*

Un essaimage du dispositif dans de nouvelles villes universitaires qui nécessite d'adapter notre modèle au territoire en s'appuyant sur notre expertise de gestion locative coopérative étudiante.

**Un développement du parc géré par l'ACLEF en Île-de-France** qui passe par des partenariats avec des nouveaux bailleurs.



A plus long terme, **être à même de diversifier nos modes d'intervention** (parc privé, gestion de résidence, habitat participatif, etc.).



APPARTEMENT MENILMONTANT



LES COLOCS DU 18<sup>ÈME</sup>

# 2019

**Consolider notre activité,  
renforcer notre structure**

**Etudier et expérimenter  
notre implantation sur un  
nouveau territoire**

# 2020

**Continuer de développer  
notre activité sur le  
premier territoire**

**Amorcer l'étude et  
l'expérimentation sur un  
second territoire**

## **Le projet « Bonnier », une nouvelle expérience qui en appelle d'autres !**

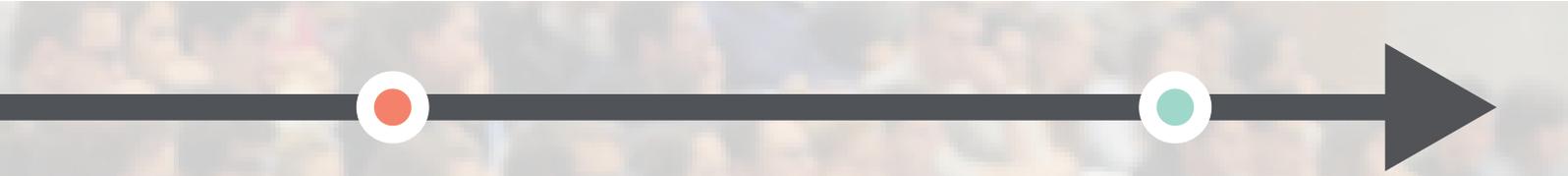
Depuis 2017, l'ACLEF participe à un plan de réhabilitation par le « projet Bonnier », co-porté par la Mairie de Paris, la Mairie du 20<sup>ème</sup> arrdt, Sciences Po Paris et Paris Habitat. Nous y assurons la gestion locative pour une vingtaine d'étudiant-es de Sciences Po, accédant à un logement à prix très social, et accompagnons leur engagement bénévole dans la cité.

Ce projet illustre la capacité de l'ACLEF à apporter non seulement des réponses de logement aux étudiant-es mais aussi à répondre à des enjeux de politique de la ville, de mixité sociale et d'inclusion.

Dans son développement, l'ACLEF souhaite faire émerger davantage de projets innovants de ce type, et ainsi diversifier ses modes d'intervention pour remplir ses objectifs !



*Visite du quartier de la cité Bonnier  
avec les étudiant-es locataires*



# 2021

**Pérenniser notre développement sur les deux premiers territoires, et envisager notre essaimage sur un troisième territoire**

# 2022

**Déversifier nos modes d'actions**

**Continuer notre développement dans les territoires pertinents**

## Des territoires déjà ciblés

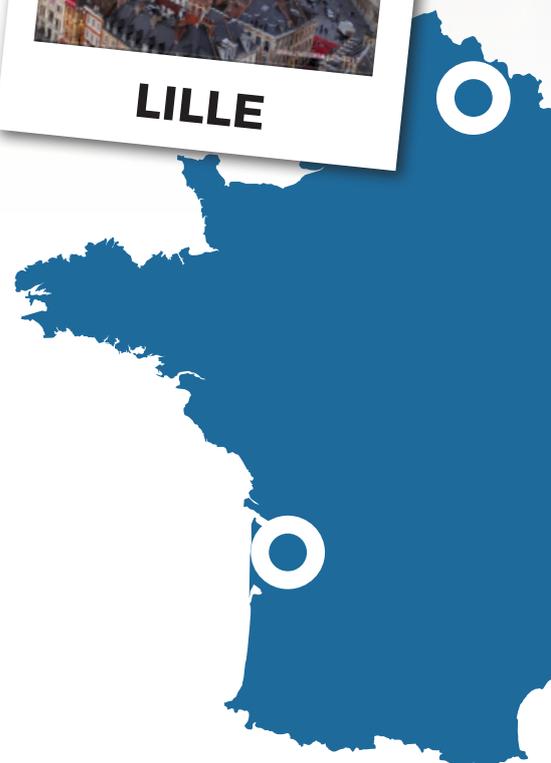
Troisième ville en nombre d'étudiant·es, Lille fait partie des villes dont le taux de couverture en logement étudiant est le plus faible. Soutenue par la Métropole Européenne de Lille, une étude de faisabilité est prévue au printemps 2019. Elle sera réalisée par un groupe d'étudiant·es lillois·es bénéficiant de l'expertise de l'ACLEF et de professionnel·les du conseil, dans le cadre du programme Alter'Actions.



**BORDEAUX**

Les étudiant·es bordelais·es sont touché·es de plein fouet par la crise du logement depuis 2017. Forcé·es de dormir dans leurs voitures, de camper sur le campus ou d'être hébergé·es par des enseignant·es, de nombreux·ses étudiant·es sont mobilisé·es

contre le mal-logement. Cette situation a fait de l'essaimage de CoopColoc à Bordeaux notre priorité. Un collectif étudiant est engagé à nos côtés pour réaliser une étude de faisabilité et lancer une expérimentation en 2019.

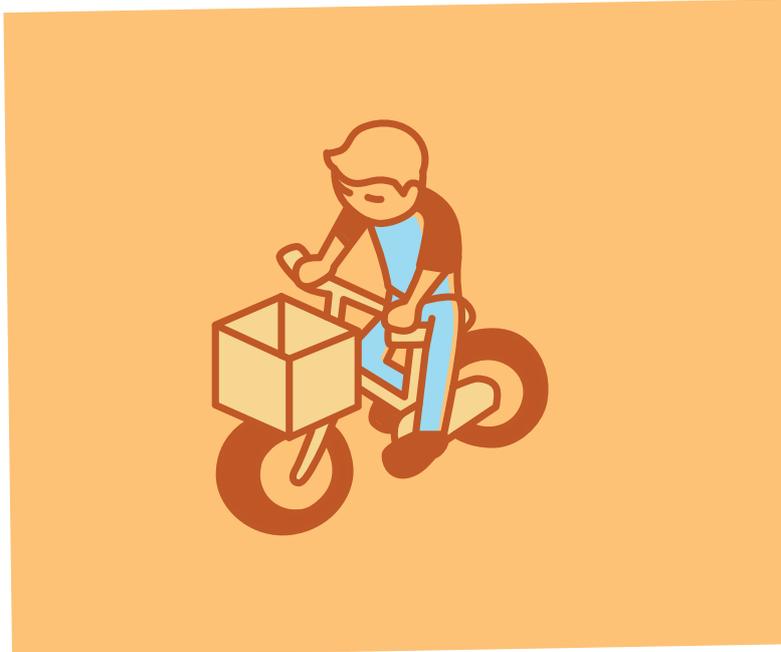


# NOS OBJECTIFS À 5 ANS

**DOUBLER  
NOTRE NOMBRE  
D'ÉTUDIANT·ES  
LOGÉS EN  
ÎLE-DE-FRANCE**



**NOUS IMPLANTER  
DANS TROIS  
NOUVELLES VILLES  
UNIVERSITAIRES  
POUR Y LOGER  
AU MOINS 180  
ÉTUDIANT·ES**



**DÉVELOPPER  
2 NOUVEAUX  
PROJETS  
D'INNOVATION  
SOCIALE DANS  
L'HABITAT**



# NOS BESOINS

**200 000 €**

**D'APPORT EN FONDS  
PROPRES OU DE TITRES  
ASSOCIATIFS**

## **POUR INVESTIR DANS :**

- **Un logiciel de gestion locative sur mesure**
- **Un logiciel d'attribution sur mesure**
- **Du matériel informatique adapté (ordinateurs plus performants, tablettes pour la numérisation des états des lieux)**
- **L'aménagement des locaux de gestion**

**200 000 €**

**DE SUBVENTIONS  
PRIVÉES OU  
PUBLIQUES**

## **POUR PRENDRE LE TEMPS DE :**

- **Réaliser des études de faisabilité et des expérimentations sur trois territoires**
- **Développer des programmes sociaux et innovants dans les quartiers prioritaires de la ville où se situent nos logements**
- **Se former à d'autres modes d'intervention dans l'immobilier (gestion de résidences, aide à la maîtrise d'usage, co-investissement, baux emphytéotiques, etc.)**

**180 000 €**

**DE PRÊTS**

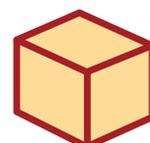
## **POUR ADAPTER LES NOUVEAUX APPART' :**

- **En investissant dans le mobilier et l'électroménager**
- **En réalisant des travaux d'aménagement et de mise aux normes**

# PARTICIPEZ À NOTRE CAM- PAGNE DE CROWDFUNDING

Vous pouvez participer directement au financement de l'ACLEF en participant à notre campagne de crowdfunding. Pour cela, rendez-vous sur notre site internet ([www.coopcoloc.fr](http://www.coopcoloc.fr)).

Ces dons seront déductibles de vos impôts, et viendront renforcer la trésorerie de l'association pour nous permettre d'investir dans de nouveaux projets !



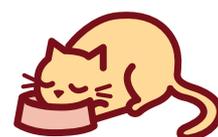
**TOUT LE  
MONDE PEUT  
DEVENIR  
PARTENAIRE  
DU PROJET  
COOPCOLOC !**

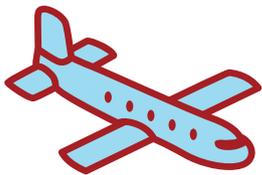
## FAITES UN DON EN NATURE

L'ACLEF souhaite développer ses outils de gestion locative mais aussi apporter un maximum de confort aux locataires à travers l'achat de nouveaux meubles. Les ordinateurs portables, logiciels professionnels, imprimantes, écrans, rétroprojecteurs, photocopieuses sont donc les bienvenus ! Il en va de même pour les meubles, appareils électroménagers et autres bons plans.

## METTEZ À DISPOSITION DES COLLABORATEURS·RICES

Par le biais du mécénat de compétences, vous pouvez aménager une journée ou plus pendant laquelle un ou plusieurs collaborateurs·rices nous apporteront leur aide et leur expertise dans la conduite de notre développement !





Votre interlocutrice :  
**ANNE-CÉCILE DOCKÈS**

*Coordinatrice générale*

06 04 02 72 98

[acdockes@coopcoloc.fr](mailto:acdockes@coopcoloc.fr)

